

pour la Commune

W. C

Vie Communale

Finances

Vie associative

Informations pratiques

Le Mot du Maire

Vous informer et échanger,

Vous trouverez dans les pages qui suivent, les grandes lignes du budget communal 2010.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 8 avril dernier, il intègre une augmentation limitée de 1% des taxes foncières et de la taxe d'habitation.

L'évolution des charges de personnel provient principalement du financement du nouvel emploi d'animateur communal que le conseil municipal a décidé de créer au service de la jeunesse à mi-temps.

Les investissements prévus cette année s'inscrivent dans la continuité et la suite logique de ceux déjà engagés en 2009 :

Mise en séparatif des égouts, enfouissement des réseaux EDF et Télécoms et réfection complète de l'éclairage public du village de MAGRIN. Ces travaux qui se sont avérés plus compliqués et donc malheureusement plus longs que prévu, se poursuivront par la mise à l'étude du projet d'aménagement qualitatif de la place centrale et de ses abords.

Aménagement de la traversée et des places de CEIGNAC. Malgré le retard pris par l'équipe de maîtrise d'œuvre, les travaux devraient débuter cet automne par la réfection du réseau d'eaux pluviales, pour s'achever par les plantations au printemps prochain.

Un programme conséquent d'amélioration de la voirie, avec notamment la réfection de la rue de la mairie à CALMONT, qui viendra compléter l'aménagement du gîte rural communal.

Ainsi qu'une série de chantiers diffus comme la pose de carrelage en sol de la salle des fêtes de MILHAC, ou la poursuite du remplacement des portes de la salle polyvalente de CEIGNAC....

Le projet de construction à CEIGNAC, d'une Cantine - Garderie - Relais d'Assistantes Maternelles, a dû être repoussé. En effet le nombre, actuellement insuffisant, d'assistantes maternelles agréées sur la commune n'a pas permis d'obtenir le soutien financier de la CAF et de l'Europe. Le conseil municipal a donc fait le choix de reconsidérer le projet pour l'adapter à son utilisation future et au financement possible pour cet investissement.

Afin de mieux vous informer dans le détail des projets en cours et pouvoir échanger sur les différents sujets de la vie de notre commune, je vous invite a participer à la réunion publique que vous propose l'équipe municipale le vendredi 18 Juin à 20 h 30, à la salle de réunion de la Mairie à CALMONT.

Cette rencontre sera également l'occasion de découvrir le Site Internet de la Commune qui vient d'être créé et sera prochainement consultable depuis tous les coins du monde.

Christian VERGNES.

Vie Communale

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundis et vendredis de 14 h à 17 h.

M^{mes} et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, tous les 15 jours les lundis de 15 h à 17 h en Mairie selon le planning suivant :

- · M. Marc ANDRIEU: 28 juin 6 septembre
- · M^{me} Annie COSTES: 12 juillet 20 septembre
- · M. David MAZARS: 26 juillet 4 octobre
- · M. Alain CROZES: 9 août 18 octobre
- · M^{me} Marie-Hélène BASTIDE : mercredi 16 juin et lundi 30 août

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9h à 12h et de 14h à 17h) et le samedi (de 9h à 12h).

Tél. 05 65 69 47 22 – Fax : 05 65 69 56 14 Courriel : mairie-calmont@wanadoo.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale Tél. 05 65 74 79 14

- Mercredi de 14h à 18h
- Vendredi de 15h à 18h
- Samedi de 9h30 à 12h30

L'Agence Postale Communale *Tél. 05 65 71 42 60*

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h et de 14h à 18h30.

Les assistantes sociales

- Un accueil téléphonique est assuré tous les jours par un secrétariat de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) pour répondre à toute demande d'information ou de rendez-vous avec une assistante sociale. Centre Médico-social: 13, rue Maurice Bompart 12000 RODEZ Tél. 05 65 67 29 45
- Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès, les permanences des assistantes sociales (Virginie GARRIGUES, Magali PEDESERT, Patricia BALITRAN, Véronique THUBIERES) ont lieu sur rendez-vous le vendredi de 9h30 à 11h à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundis de 16h à 17h et les jeudis de 9h à 10h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

- Président de droit : Christian VERGNES (Ceignac)
- Vice-présidente : Annie COSTES (Planquelongue)
- Membres élus : Amandine MAGNIETTE (Lacassagne), Alain CROZES (Les Landes - Lacassagne), Patricia LAUR (Le Plô)
- Membres désignés : Virginie BRU (Ceignac), Eliette LANDEZ (Milhac), Yvette MAZENC (Magrin), Marie-Christine PUECH (Calmont).

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

Tél.: 05 65 46 64 96

Site Internet: www.cc-cassagnesbegonhes.fr Courriel: contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

Vie Communale

Gîte Communal prêt à recevoir ses premiers touristes

Les travaux d'aménagement du gîte sont en cours d'achèvement. Celui-ci est en phase de labellisation 3 épis ; sa location s'effectuera via le site départemental des Gîtes de France : www.gites-de-franceaveyron.com

Mme Nathalie PEGORIER en assurera le suivi ainsi que la gestion des arrivées et des départs.

RAPPEL

Les travaux de viabilisation du lotissement
"Les Terrasses du Viaur"
à Magrin vont être réalisés
au cours de cet été. Les cinq
lots seront constructibles
avant la fin de l'année.
Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à contacter
le secrétariat de Mairie.

Plan de Prévention des Risques Technologiques

Conformément à la loi « risque » du 30 juillet 2003 , le préfet de l'Aveyron a prescrit par arrêté du 10 juin 2009 l'élaboration d'un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), dans un rayon de 570 m autour du site de stockage de gaz de la société SOBEGAL.

Un Comité Local d'Information et de Concertation composé de représentants de la préfecture, des services de l'état DDT et DREAL (ex DDE et DRIRE), des collectivités territoriales, de l'exploitant du site et des riverains, a été mis en place fin 2008. Un registre de concertation est également mis à la disposition du public en Mairie.

Les services de l'état travaillent actuellement à l'établissement d'un projet de Plan de Prévention qui sera soumis à enquête publique après avis des personnes et organismes associés.

Une réunion publique d'information sera organisée au niveau communal avant cette mise à l'enquête du document.

Le PPRT qui sera approuvé par le préfet au terme d'une procédure qui devrait durer 18 mois, fera apparaître des zones d'interdiction de construire et des zones de prescriptions techniques applicables sur les constructions existantes ou futures. Ces zones pouvant être accompagnées de mesures foncières de délaissement ou d'expropriation.



Toute l'actu de la Commune sur www.mairie-calmont.fr

Le site Internet de la Commune vient tout juste de faire ses premiers pas sur la toile.

Voici ce que vous pouvez d'ores et déjà y trouver en quelques clics :

- la vie municipale avec le Conseil Municipal, les services, les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal, les lettres municipales éditées tous les 4 mois,
- la vie scolaire et les services à la personne
- la vie associative (objet et contacts de toutes les associations) et le tourisme
- la vie culturelle (Médiathèque Municipale)
- des infos pratiques
- l'agenda de tous les évènements festifs, culturels, sportifs... qui se déroulent sur le territoire Communal,
- le e.service consistant à effectuer en ligne diverses démarches administratives telles que l'état civil, les élections, la délivrance de cartes d'identités, de passeports...
- les liens vers les sites des associations communales, des services publics...

Encore en cours de construction, le site dont l'objectif est de rester au plus près de l'actualité pour faciliter la vie des habitants tout en reflétant la vitalité de la Commune, sera complètement finalisé dans les prochains mois. Ne pas hésiter à nous communiquer toute suggestion tendant à améliorer le contenu du site (rubrique « utiles » - « nous contacter »)

Vie communale

Le coin des jeunes

Lors de leurs séances de travail, les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.) s'efforcent de trouver des idées afin de proposer à leurs camarades de la commune des animations pour chaque période de vacances scolaires. Pendant les



vacances de Février, ils ont organisé un après-midi "Cinéma" à la salle des fêtes de Milhac, avec la projection de 2 films, "Jumper" et "L'âge de Glace 3".





Pendant les vacances de Pâques, c'est une course d'orientation dans les bois de Magrin qui a été proposée aux adolescents. Celle-ci a remporté un vif succès : 35 enfants ont répondu présents et ont dû arpenter les chemins forestiers, carte en mains, afin de trouver des balises et répondre à des énigmes et à des questions sur la commune. Cette course s'est déroulée sous un soleil de plomb et s'est terminée par des récompenses et un goûter bien mérité!

Un grand merci aux adultes qui ont bien voulu aider à l'encadrement ou à la préparation de ces activités!

Encore du cinéma!

Le 14 Avril dernier, deux séances de cinéma ont été proposées à la salle des fêtes de Ceignac. Ainsi les enfants accompagnés de leurs parents ont pu assister à la diffusion du dernier film de Walt Disney «La princesse et la grenouille »; une vente de gâteaux et de boissons était proposée par le C.M.E. Le soir les plus grands ont découvert le dernier film de Rose Bosch qui retranscrit de manière fidèle les évènements qui se sont produits ce 16 Juillet 1942: La Rafle du Vel d'Hiv.

Au vu des réactions des spectateurs, la municipalité a décidé de renouveler cette opération lors des vacances scolaires. Et... pourquoi pas une séance en plein air cet été?!

Les dates seront communiquées sur le calendrier du site Internet de la Commune et par voie de presse.



Médiathèque Municipale

Les enfants à la Médiathèque



Outre l'accueil du public lors des heures d'ouverture, l'équipe de la médiathèque s'attache à remplir au mieux une autre mission essentielle à

savoir l'accueil des classes de toutes les écoles de la Commune. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2009/2010, parmi la soixantaine de séances planifiées, une quinzaine de séances auront été animées (reconstruire la première page de couverture d'un album découpée en puzzle, observer et faire le lien avec l'histoire; apprendre à choisir LE livre qui a de fortes chances de nous plaire; se repérer dans la section jeunesse en reconstituant le plan des grandes catégories de documents...). La préparation et l'animation de ces ateliers requièrent de la part des bénévoles un investissement important qui mérite félicitations et remerciements.



/// FLASH INFO ///

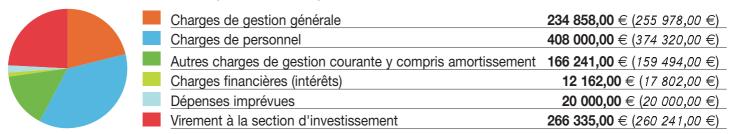
La durée de prêt des CD-audio et CD-Roms (y compris « Toboclic » et « Mobiclic ») est désormais de 1 mois au même titre que les livres et revues. Seuls les DVD-Films ne peuvent être empruntés que pendant 7 jours.

Finances

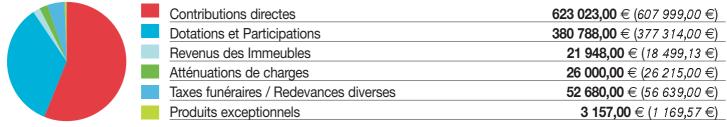
Le Budget Primitif Communal 2010

Section de fonctionnement

<u>DÉPENSES</u>: **1 107 596,00** € (1087 835,70 €) *



RECETTES: 1 107 596,00 € (1087 835,70 €) *



^{*} Sont indiqués entre parenthèses les chiffres du budget communal 2009, pour mémoire.

Section d'investissement - 1 108 158,60 €

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES

Aménagement parking cimetière Calmont	.12 000 €
Site Internet commune + Matériel informatique	5 450 €
Magrin :	
- réseaux eaux pluviales	109 218 €
- enfouissement réseaux	68000 €

(EDF, éclairage public, France Télécom)
- Aménagement parking
Aménagement gîte rural79 000 €
Mise à jour tableau des Voies Communales
Aménagement cœur de village Ceignac
Travaux sur Voirie Communale
Acquisition d'une lame de déneigement 6 000 \in
Acquisition de 4 défibrillateurs
Ces opérations d'investissement seront financées en partie par des subven-
" (440 0040) " " "

Ces opérations d'investissement seront financées en partie par des subventions (142 231€), l'affectation et la reprise du résultat de l'année 2009 (515 138€), le virement de la section de fonctionnement (266 335€), le Fonds de Compensation de T.V.A. et la Taxe Locale d'Equipement (52 500€)...

Le Budget CCAS 2010 de la Commune

La Section de Fonctionnement s'équilibre à 5 582 €. Ce budget permet d'aider l'A.D.M.R., l'A.F.R., Présence Verte, Antenne Solidarité Lévézou... Les recettes proviennent principalement d'une subvention du budget général de la commune.

Taxe forfaitaire sur la cession de terrains constructibles Dans sa séance du 8 Avril le conseil municipal a décidé l'instauration de la « taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus » qui ont été rendus constructibles par leur classement au Plan d'Occupation du Sol depuis moins de 18 ans.

Instituée par une loi du 13 juillet 2006, cette taxe a été créée pour restituer aux communes une part de la plus value donnée aux terrains classés constructibles qui servira au financement des équipements publics découlant de l'urbanisation de ces terrains.

Cette taxe, au taux de 6,60 % du prix de vente du terrain, à la charge du vendeur, entrera en application sur notre commune dès le 1er juillet prochain.

Le Budget Assainissement Collectif 2010

	DÉPENSES		RECETTES								
Section de Fonctionnement	Charges à caractère général Charges de personnel Charges financières Dotations aux amortissements et provisions Virement à la section d'investissement Charges exceptionnelles Autres charges de gestion courante	23 652€ 7 400€ 8 601€ 24 871€ 38 828€ 300€ 285€	Produits des services Subventions d'exploitation Amortissement des subventions	80 810 € 7 600 € 15 527 €							
	Total	103 937€	Total	103 937€							

La Section d'Investissement de ce budget s'équilibre à la somme de 394 386 €. Sont concernés principalement les gros programmes débutés en 2009 tels que la mise aux normes de la Station d'Epuration et la réfection des réseaux de l'assainissement (eaux usées) du village de Magrin (156 000 €), la remise à niveau de la Station d'Epuration de Milhac (44 280 €)... Ces travaux sont subventionnés en partie par des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département (121 000 €).

Participation au raccordement aux égouts

La participation pour raccordement au réseau d'assainissement collectif, aujourd'hui d'un montant forfaitaire de 480,00 € hors taxes, sera calculée à partir du 1er juillet prochain au prorata de la surface de la construction raccordée. Elle sera égale à 25,00 € par m² de surface hors œuvre nette plafonnée à 190m².

Vie associative



9° édition de la fête des plantes les 5 et 6 juin 2010 ASSOCIATION CALMONT DE PLANCATGE

Au programme cette année :

- le samedi à 15h conférence de Jean-Marie Lespinasse auteur du livre "Jardin Naturel". Il y exposera sa pratique du jardinage d'une conception proche de celle de la nature, sans produits chimiques, loin des contraintes des cultures contemporaines : labour, engrais, traitements phytosanitaires, désherbage... (Réservation à la buvette, tarif 2€/pers)

- le samedi après-midi, animation peinture et dessin pour les enfants (tarif 2€/pers).

- le dimanche à 14h30 sortié botanique animée par Anne Delienne (Réservation à la buvette, tarif 2€/pers). Vous pourrez découvrir sur la place et sur les stands des exposants, les épouvantails confectionnés par les habitants de la commune ou des communes voisines. L'exposition se prolongera à la médiathèque de Ceignac. Dans l'église, notre globe trotter local présentera un diaporama sur les fjords islandais.

Site web: www.lafetedesplantes.fr Mail: postmaster@lafetedesplantes.fr

Des sportifs de haut niveau de passage à CALMONT en juillet



Samedi 10 juillet : Rallye du Rouergue, la 37°!

2 passages sont prévus pour les pilotes à 11h et 15h30. Le circuit est identique à celui de l'année dernière (Départ à La Verderie – Passage à Calmont / Ste Juliette –

Arrivée à Parlan). La route sera fermée dès 9h30 et jusqu'à la fin du 2° passage vers 17h30.



Samedi 17 juillet : Le Tour de France!

Pour la 13° étape Rodez – Revel d'une distance de 195 km, les cyclistes emprunteront la route Départementale 902 (La Primaube – Bonnecombe). Le peloton passera à 13h à Malecamp et 13h05 à Bonnecombe. Le passage de la caravane publicitaire est programmé une heure avant les coureurs.

Les Comités d'Animation de Ceignac...

Les membres du Comité ont tenu leur assemblée générale le 29 janvier ; ils ont approuvé à l'unanimité les rapports moral et financier de l'année écoulée, très satisfaisants, présentés par les présidents et les trésoriers.

Ensuite, le bureau sortant a été reconduit dans ses fonctions, à une très large majorité :

Président honoraire : Michel JAMMES,

Co-présidents : Nicolas MENRAS et Sébastien HYGONNET, Co-trésoriers : Michel COUFFIGNAL et Guillaume REY, Co-secrétaires : Isabelle BURG et Cyril ANDRIEU.

Ont ensuite été évoquées les diverses animations programmées pour l'année en cours :

• une soirée paëlla/magie/clowns, le 6 mars,

- une rencontre conviviale entre les 3 comités de la commune, le 10 avril, à Magrin,
- le 15 mai, la venue de 3 groupes folkloriques (Rouergat, Breton et Corrézien),
- la fête votive des 20, 21 et 22 août, avec l'orchestre « Tradition »,
- la soirée apéro-bandas qui aura lieu le 2 Octobre,
- le Téléthon du 4 décembre,
- et enfin, le traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre.

C'est donc le 6 mars que le groupe MAGICOMIQUE d'Alès a animé la soirée où près de 200 convives ont pu apprécier la paëlla préparée par Mr JOSSERAN. Soirée qui a enchanté les quelques 80 enfants et leurs parents.

Bienvenue aux 5 nouveaux membres qui, cette année, sont venus renforcer le groupe pour animer et faire vivre notre village.

... et de Milhac



Le 2 avril, le Comité des Fêtes de Milhac organisait son 2ème loto géant doté de 8000 € de lots. L'affluence a été moins importante que l'année dernière. L'organisation s'est améliorée (peu d'attente pour l'achat des cartons). L'accueil des personnes sera également revu. Félicitations aux heureux gagnants, quant aux perdants ils pourront revenir le 18 septembre à Milhac pour un nouveau quine doté de 3000€ de lots. Merci aux personnes qui ont répondu présentes.

Le week-end suivant, nous avons participé à la rencontre des 3 comités à Magrin devant un bon couscous suivi d'un karaoké; « malgré les casseroles, il n'a pas plu le lendemain, ouf! ». Rendez-vous pour le repas du 8 août et les festivités de sep-

tembre. A bientôt.

Vie associative

Les cours de danse de Camille





Grâce à la mairie de Calmont, l'association Familles Rurales a créé des cours de danse sur la commune en janvier 2010. L'activité se conclura par un gala de fin d'année en collaboration avec l'Ecole de danse Dominique Jean (3 juillet 2010, 15h, MJC de Rodez).

Les cours reprendront en septembre, les mercredis à la salle des fêtes de Magrin.

10h30-11h15: Eveil et Initiation à la danse

(de 4 ans à 6 ans)

11h15-12h15 : Jazz 1 (CE1 -CM2) 13h30-14h30 : Jazz 2 (Collège)

Pour tout renseignement, contactez Camille Vigier Diplômée d'Etat (Professeur de danse Jazz)

au 06 81 43 96 25

Les moines Shaolin à Ceignac



Deux ateliers (Qi Gong et maniement d'armes traditionnelles) ont été proposés aux vingt participants qui ont pu bénéficier de l'expertise des moines et s'ouvrir à une nouvelle dimension de la pratique des arts martiaux.





A l'issue du stage, la benjamine de l'association (Déborah, 7 ans et demi) a offert un livre de l'amitié (permettant aux moines de découvrir l'Aveyron) au jeune moine apprenti (11 ans) et une photo de groupe a immortalisé cette rencontre.

Le spectacle des Maîtres Shaolin présenté aux quatre coins du Monde, retraçait la vie exceptionnelle des moines (entrée au monastère, formation martiale et bouddhiste, manie-



ments des armes, combats, consécration de l'élève devenu moine Shaolin) ; 300 personnes y ont assisté, à 20h30, à la salle des fêtes de Ceignac.

Une jolie manière pour les habitants de la commune de découvrir la culture chinoise sous son aspect le plus ancestral à l'aube d'une nouvelle année placée sous le signe du tigre.

ECOLE PRIVÉE DE CEIGNAC 2009/2010 : une année scolaire riche en découvertes !

Les quatre derniers mois de 2009 ont été riches de découvertes et d'activités pédagogiques avec notamment : le poney pour les maternelles, les vendanges pour les CE, la participation au concours sur la sécurité routière (création d'un film documentaire) et visite du salon SISQA pour les CM.

• Le mois de décembre s'est terminé dans la gaieté, l'amitié et le partage. Un spectacle musical alléchant « La soupe aux sons » a ravi petits et grands.

• Nous avons cheminé vers Noël en travaillant sur la symbolique de cette fête que nous avons célébrée tous ensemble. Bien sûr, le Père Noël est venu nous voir le dernier jour avec des cadeaux et surtout une bonne couche de neige. Cette journée s'est terminée par un vrai moment de partage et de joie avec les personnes âgées des différentes maisons de retraites et de repos du village.

• La dynamique équipe des parents d'élèves a organisé le quine fin novembre et un marché de Noël midécembre qui ont eu beaucoup de succès.

Début 2010 les projets ont repris leur cours.



• Deux journées au ski à Laguiole encadrées par des moniteurs, ont permis à tous les élèves, grâce à leurs efforts et à leur persévérance, de progresser rapidement.

 Afin de mettre en œuvre notre projet d'année sur « Hygiène, santé et sécurité », un pompier volontaire a montré aux élèves de primaire les gestes de premiers secours. Une démonstration très efficace qui restera, nous l'espérons, dans les mémoires.



- Courant mars, tous les élèves se sont rendus à l'hôpital de Decazeville pour connaître les soins portés aux patients par l'intermédiaire de l'association Gros Bobo.
- Le dimanche 7 mars un second quine organisé par

la commission animation a ravi les joueurs.

• L'opération « Bol de Riz » a clôturé la période de carême, la somme d'argent récoltée à cette occasion sera donnée à une association de santé.



• C'est enfin le mardi 6 avril que les élèves ont défilé déguisés dans les rues de Ceignac et dans les différentes maisons de retraite et de repos.

• Un atelier chant choral a été proposé à tous les élè-

ves, les lundis de janvier aux vacances de Pâques. Tous les élèves ont présenté leur spectacle « chant choral » le vendredi 9 avril en soirée. Il a été généreusement applaudi par un public nombreux et impressionné.

Les vacances de Pâques sont arrivées à point nommé.

Informations pratiques

Réunion d'information communale à la Mairie de CALMONT Vendredi 18 juin à 20h30

Info

M. Christian MULATO a démissionné du Conseil Municipal le 12 novembre 2009

A RETENIR!

A compter du 1er septembre 2010 le secrétariat de Mairie ne sera plus ouvert au public le mardi matin.

Les origines patrimoniales de la Commune vous intéressent ?

Pourquoi ne pas participer à la reconstitution de l'histoire et à la sauvegarde du patrimoine de la Commune ?

Le patrimoine de notre Commune s'avère riche, ici un château, là une halle et encore ailleurs une voie gallo-romaine sans compter les 4 églises...

Connaître son histoire pour pouvoir encore mieux le sauvegarder requiert de nombreuses recherches, de la patience et du temps mais quelle satisfaction quand plusieurs éléments reliés aboutissent à reconstituer un passage de l'histoire de notre commune.

Quelques personnes ont mis les pieds dans l'engrenage depuis plusieurs mois déjà et ont ainsi pu transmettre le fruit de leur travail passionnant lors des journées du patrimoine des 19 et 20 septembre 2009, à travers les visites guidées des 4 églises (Calmont, Ceignac, Magrin et Milhac).

Alors si vous aussi vous êtes curieux et intéressés par l'histoire de nos villages et souhaitez participer, sous une forme ou une autre, à la recherche des origines et à la conservation de tous ces « joyaux » (et d'autres peut-être encore inconnus!) dans le moindre recoin de la Commune, nous vous invitons à assister à une réunion le jeudi 10 juin 2010 à 20h30 à la Mairie de Calmont.

La parole vous est donnée

(A retourner en Mairie,

à	t	r	a	n	S	n	u	21	t	r	e	à	l	u	n	6	źl	u	l (0	и	Ċ	ì	e	n	v	0	y	e	r	à
"le	et	t	re	21	n	u	lľ	ıi	c	ij	00	a	le	?-	c	a	lı	n	0	n	t	@	Ď(91	rc	u	nį	ge	2.	fi	r"
F	V Pr	é	r	1()1	n	1	*	:	:																					
																						•									
																						•									
•	•														•	•	•				•	•			•	•	•				

N'enfumez pas vos voisins!



La fin de l'hiver est traditionnellement marquée par la reprise des diverses activités d'entretien des jardins : taille, élagage, tonte... Toutes ces activités produisent des déchets verts, que l'on brûle souvent au fond de son jardin, sans se poser de questions!

Pourtant, même si ce mode d'élimination (brûlage des déchets végétaux) est autorisé, il est soumis

à une règlementation et à des règles de bonne conduite entre voisins que l'on se doit de respecter :

« L'incinération des déchets végétaux provenant de l'entretien normal des jardins est tolérée pour autant que le feu soit surveillé et distant d'au moins 100 mètres de toute habitation, haie, bois ou verger »

De plus, la combustion de végétaux est source de pollution : elle produit une série de polluants gazeux (Composés Organiques Volatils, gaz carbonique, goudrons, suies), ainsi que des particules (PM10, PM2, 5 et PM1) nocives qui pénètrent très rapidement dans les poumons et le sang.



Adoptez donc d'autres solutions pour éliminer vos déchets verts : Broyez-les pour le compost et le paillage du jardin ou apportez-les à la déchetterie de Naujac.